



SAINTONGE

Décision n° 459/2022  
SC

COMMUNAUTE DES COMMUNES  
DE LA HAUTE SAINTONGE

*Extrait du registre de décisions du Président*

*En vertu de la délibération n° 37 du 15 juillet 2020 du Conseil Communautaire déléguant au Président une partie des attributions de l'organe délibérant (point 3 : accepter et signer les conventions de stage, les conventions de bénévolat et les conventions de formation professionnelle).*

Le Président de la Communauté des Communes de la Haute Saintonge décide de signer une convention de bénévolat pour la fête du Port de Vitrezay du 7 au 8 août 2022 avec :

- M. Louis DANJOU,
- Mme Chloé MOLTENI,
- Mme Angéline DUPORT.

Fait à Jonzac,

Le **05 AOUT 2022**

Le Président  
Claude BELOT

**Communauté des Communes  
de la Haute-Saintonge**

7 rue Taillefer - CS 70002  
17501 JONZAC Cedex

Pour le Président, par délégation,  
la 8<sup>e</sup> Vice-Présidente étant absente,  
le 2<sup>e</sup> Vice-Président : M. Jacky QUESSON